

## Observation n°55

De : Gildas Corfmat  
Envoyé : samedi 15 février 2020 21:14  
À : mairie.moreac@wanadoo.fr  
Objet : Dossier Eoliennes

Bonjour,

Monsieur Le Commissaire Enquêteur Mr BERJOT  
EP de Kervellin  
Mairie de MOREAC  
56500 MOREAC

Veuillez SVP joindre nos courriers d'observations dans le registre de l'Enquête Publique de la SEPE de KERVELLIN.

Merci d'avance  
Cordialement.

Mr CORFMAT GILDAS  
Mme CORFMAT ANITA  
Bonalo  
56500 MOREAC

PJ : 2

**Mme Anita CORFMAT**  
**BONALO**  
**56500 MOREAC**

Moréac, le 15/02/2020

EP de la SEPE de Kervellin à MOREAC

Bonjour,

Mr Le Commissaire Enquêteur.

La SEPE de KERVELLIN a agi en toute discrétion comme tous les porteurs de projets et n'a même pas écouté nos élus municipaux de MOREAC qui ont dit **NON à ce projet**. Je ne comprends pas alors que je pensais ce projet enterrée. ENERCON ne s'est jamais présenté à moi pour ce projet.

Détruire un secteur rural, avec cette zone industrielle sera impossible dans des conditions de cachoterie comme celle-ci.

Je ne comprends pas que ce projet a été accepté par les administrations à l'ENQUETE PUBLIQUE, il y a tellement d'erreurs dans ce dossier entre autres dormir les volets fermés sans m'avoir sollicité, tout cela pour ne pas voir les flashes rouges superpuissants la nuit. D 7/56 art 3.1.6 p 186. L'impact lumineux de ce projet est donc négatif.

Je travaille et lire 1203 pages en un mois est impossible, en l'analysant et en faisant des commentaires alors qu'ENERCON a mis plusieurs années. Pourquoi nous imposer ce rythme ?

L'analyse du dossier par la MRAe n'a pas été jointe au dossier d'enquête publique, c'est dommage pour nous les riverains. C'était une base pour m'aider à mieux analyser le dossier. Des éoliennes très puissantes qu'on veut nous imposer en face de chez moi de 180 m de hauteur et de 140 d'envergures sera IMPOSSIBLE à mes yeux.

Les nuisances sonores seront entendues de tous les côtés en fonction du sens du vent .  
(ARS l'a reconnu et a rejeté le dossier à cause des dépassements du bruit) .

J'ai peur pour l'élevage de mon Mari, producteur de lait. Les risques sanitaires sont à craindre à l'arrivée de ces usines d'électricité avec du 20000 volts en sol et sous sol. D'ailleurs, L'ANSES lance une étude à partir du mois de mars 2020 et ce pendant 1 an sur NOZAY en passant un câble de 20000 volts en aérien. Les éoliennes E138 n'ont pas les valeurs réelles en fonctionnement, les résultats sont des analyses estimées de bureaux d'études.

Je ne veux pas être un cobaye dans ce dossier.

Mon patrimoine fruit de mon travail n'a pas à subir une dévalorisation à cause de ces machines.

Je suis dans l'obligation de demander une compensation avant la fin de l'EP avec KERVELLIN.

Impossible de vivre à côté des éoliennes, même les lapins quittent l'environnement des éoliennes !

La faune, l'avifaune quittera également la zone d'étude sans difficulté,

Compter les chauves-souris et les oiseaux morts, ça ne les ramènera pas à la vie !"

Je donne un **avis défavorable** à ce projet

Signé  
Anita CORFMAT

**Gildas CORFMAT  
BONALO  
56500 MOREAC**

Le 15/02/2020 à MOREAC

Pour Mr Berjot Commissaire Enquêteur \*\*Projet d'éoliennes de la SEPE de Kervellin

Les deux très grandes EOLIENNES vont endommager l'environnement que mes parents n'ont appris à protéger, tout ça pour produire si peu d'électricité .Les éoliennes abîmeront nos paysages

Il n'y a eu aucune concertation, pourtant depuis le temps qu'on parle de ce projet. ENERCON aurait eu le temps de venir m'en parler.

Ma commune de Moréac à dit NON aux Eoliennes et ENERCON n'écoute pas ! Pourquoi, aller voter ?

On en voit de partout et les riverains désespèrent. La biodiversité sera dégradée contrairement à ce qu'Enercon veut nous faire croire.

Les nuisances Sonores et les nuisances lumineuses rouges deviennent insupportables.

Je ne comprends pas, le projet n'est pas compatible avec le PLU de MOREAC, le SCOT du pays de Pontivy puisque ce projet entraîne des nuisances inacceptables pour la population (3.6.1.2) voir décision de l'ARS.

Les nuisances animaux d'élevage et les humains existent. Beaucoup de bêtes sont mortes depuis les installations d'éoliennes entre autres à NOZAY et ailleurs ou cela ne fait aucun doute. Je demande d'attendre les études de l'ANSES sur ce problème du 20000 volts en terre ce n'est pas négligeable. Mon élevage sera sans doute impacté. Je ne veux pas être dans le prochain secteur impacté avec des ondes électromagnétiques en sol et sous sol créées par des installations d'éoliennes très puissantes éoliennes. Nous vous demandons d'appliquer le principe de précautions en REFUSANT ce projet. D'autant plus qu'il est anormal d'installer ces usines en rotation de 180 m de hauteur aussi près des habitations. 500 m minimum veut bien dire qu'il faut les installer beaucoup plus loin. Plus hautes et aussi près est inconcevable.

La dévaluation de mon habitation sera réelle

Il m'est impossible d'accepter le projet de la SEDE de KERVELLIN présenté à l'EP  
Et ainsi éviter l'enfer au quotidien.

Pour ce dossier, je vous demande d'émettre un avis défavorable à ce projet de trop.

Signé Gildas CORFMAT